

La grande réputation du prince, dans la ville de Paris, attira des milliers de spectateurs parmi lesquels, un bon nombre avaient assisté aux prétendues funérailles de Jeanne, qu'avait fait célébrer le prince.

Un émoi alarmant s'empara de toute l'assistance, lorsque Jeanne apparut devant le tribunal, appuyer la plainte qui était portée contre les accusés.

Un bon nombre de personnes vinrent raconter les paroles du prince dans sa folie ; Labouchère et Mary Deschannons ne purent faire autrement que rendre des témoignages écrasants contre le prince.

Tous trois furent condamnés à vingt ans de prison.

Un peu avant le jugement qui fut rendu par le tribunal, la servante du prince Deschannons implora la clémence de la cour, et s'adressa d'une manière spéciale au duc Frédéric, pour obtenir pardon !—

Vous avez été, dit le duc, la cause directe de tout ce que mon épouse a eu à souffrir de la part du prince, acceptez aujourd'hui le châtiment que vous avez mérité.

Vous êtes indigne de ma clémence !

Il y a des femmes qui sont placées si bas, audessous de toute classification sociale, que l'insulte qu'on leur jetterait à la face, serait forcée de traverser un banc de fange, avant que d'arriver jusqu'à elles.

Vous avez attiré sur mon épouse, plus de peines que votre cœur corrompu n'aura à endurer, lorsque les portes de la prison se seront refermées sur vous.

Le duc avait triomphé ! sa vengeance était satisfaite, sa sécurité assurée. . . . !